

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit italien

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Nanterre - Licence - Droit français - Droit étranger - Parcours Droit français - droit italien	Jury par défaut	Tous les candidats	35	230	99	108	24

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

## Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national de la Licence de Droit (récapitulés ci-dessous), mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre :- Disposer d'un très bon niveau en italien, attesté par les résultats du Test de compétence (TOL) de l'Université Paris Nanterre- Etre capable de se projeter dans un séjour d'études prolongé dans une université italienne. Une partie des attendus de la mention Droit français - Droits étrangers sont communs avec la mention DROIT récapitulés ci-dessous :Les candidats attendus viennent principalement des filières généralistes du baccalauréat quels que soient les enseignements de spécialité choisis. Un candidat doit :- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoiresCet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue française.- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texteLa formation requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuelLe candidat doit savoir structurer son argumentation et raisonner sur des concepts. La formation requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiquesLa formation s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen voire mondial qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques qui sont le plus souvent présentés en langue étrangère.- Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiquesLe candidat doit avoir une curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques.

- Etre autonome et

assidu dans le travail individuel

travailler régulièrement par soi-même et à savoir s'organiser dans le travail- avoir répondu au questionnaire « Découverte du Droit ». Le suivi de ce module constitue une condition de recevabilité du dossierCe module est un outil informatif et pédagogique offert aux lycéens pour avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Si le passage de ce module est obligatoire, son résultat n'est connu que du seul lycéen.

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'Université Paris Nanterre est la seule université habilitée à délivrer la mention "Droit français - Droits étrangers" (déclinée en 5 parcours). Le parcours "Droit français - droit italien" permet d'acquérir une double formation en droit français et en droit italien pour devenir un/e juriste bilingue compétent/e dans les deux systèmes. La formation propose une initiation approfondie au droit français (en français) et au droit italien (en italien). L'accès d'étudiants nationaux et internationaux à cette filière d'excellence requiert un très bon niveau en italien évalué par le Test de compétence (TOL) organisé par l'Université. Il requiert également un très bon niveau en français. Le cursus offre des possibilités de mobilité internationale et une possibilité de double diplôme au terme du Master (Master 2 droit français droit étranger parcours italien et Laurea Magistrale in Giurisprudenza délivrée par l'Université de Bologne). Pour en savoir plus: <http://formation.parisnanterre.fr/L10>

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

*Attendus nationaux*

*Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.*

*Attendus locaux*

*Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national de la Licence de Droit*

*(récapitulés ci-dessous), mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris*

*Nanterre :*

*- Disposer d'un très bon niveau en italien, attesté par les résultats du Test de compétence (TOL) de l'Université Paris Nanterre*

*- Etre capable de se projeter dans un séjour d'études prolongé dans une université italienne.*

*Une partie des attendus de la mention Droit français - Droits étrangers sont communs avec la mention DROIT récapitulés ci-dessous :*

*Les candidats attendus viennent principalement des filières généralistes du baccalauréat quels que soient les enseignements de spécialité*

*choisis. Un candidat doit :*

*- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires*

*Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale. Le droit est une discipline où les*

*qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La*

*précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue française.*

*- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte*

*La formation requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux,*

*jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.*

*- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel*

*Le candidat doit savoir structurer son argumentation et raisonner sur des concepts. La formation requiert en effet une certaine capacité*

*d'abstraction, de logique formelle et de déduction.*

*- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques*

*La formation s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen voire mondial qui implique, au cours du cursus, d'étudier*

*d'autres systèmes juridiques qui sont le plus souvent présentés en langue étrangère.*

*- Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques*

*Le candidat doit avoir une curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités*

*humaines, sociales et politiques. -*

*Etre autonome et assidu dans le travail individuel*

*capacité à travailler régulièrement par soi-même et à savoir s'organiser dans le travail*

*- avoir répondu au questionnaire « Découverte du Droit ». Le suivi de ce module constitue une condition de recevabilité du dossier*

*Ce module est un outil informatif et pédagogique offert aux lycéens pour avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de*

*droit. Si le passage de ce module est obligatoire, son résultat n'est connu que du seul lycéen.*

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

*Enseignements de la session et conseils aux candidats*

*Au sein de la mention Droit français – Droits étrangers, le parcours Droit français - Droit italien permet d'acquérir une double formation en droit*

*français et en droit italien, pour devenir un/e juriste bilingue compétent/e dans deux systèmes ; il consolide également la maîtrise tant de l'italien*

*que du français écrit et oral (maîtrise et traduction de textes juridiques dans les deux systèmes de droit).*

*Les candidats doivent avoir une solide culture générale. Il est possible d'obtenir un diplôme en droit même après un baccalauréat technologique,*

*mais les étudiants qui ont obtenu un baccalauréat général ont un avantage pour cette formation.*

*Un candidat doit être capable de très bien maîtriser la langue italienne et la langue française (tant à l'écrit qu'à l'oral).*

*Il est conseillé aux futurs candidats de se préparer aux tests d'admission et de s'entraîner en passant les tests proposés les années précédentes.*

*Les tests concernent généralement la compréhension de textes à contenu juridique, l'évaluation des connaissances linguistiques de base ainsi*

*que l'évaluation des connaissances historiques et de questions d'importance sociale, politique et économique.*

*Il est important de s'investir dans toutes les matières, et d'acquérir de solides bases dans des matières fondamentales telles que le droit*

*constitutionnel et l'introduction au droit, tant en droit français qu'en droit italien. Cette formation requiert de nombreuses compétences, il est donc*

*nécessaire de se préparer en amont dans la méthodologie et l'organisation des cours.*

*En raison de son envergure internationale, cette formation nécessite d'avoir un très bon niveau d'italien et de français, nous recommanderons à*

*celles et ceux qui souhaiteraient suivre une voie similaire, de tout mettre en oeuvre pour perfectionner leurs compétences en italien et en*

*français, la maîtrise des deux langues étant, en effet, essentielle pour suivre cette formation et évoluer dans un tel environnement.*

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	résultats scolaires - Résultats au baccalauréat - Résultat au TOL Test d'orientation en langue	essentiel	"1/ Bacheliers 2023 : - résultats au TOL ; - résultats aux épreuves écrites et orales anticipées de français ; - bulletins scolaires de première et de terminale avec une attention particulière aux notes de français, mathématiques, philosophie, histoire-géographie, sciences économiques et sociales, langues vivantes compte tenu des moyennes de la classe ; - résultats aux enseignements de spécialité. 2/ Bacheliers d'avant 2023, en réorientation : -les résultats au TOL -les notes obtenues au baccalauréat, -étude du dossier, principalement des motivations du candidat et de son projet de réorientation "	Essentiel



Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale	essentiel	qualité rédactionnelle de la lettre de motivation et des précisions apportées dans la rubrique "activités et centres d'intérêt"	Complémentaire
Savoir-être	autonomie et assiduité dans le travail individuel	essentiel	observations des professeurs sur les bulletins et au sein de la fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence entre la lettre de motivation et le projet d'études juridiques	essentiel	un projet personnel et professionnel qui n'est pas incohérent avec des études en droit	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	ouverture au monde; intérêt pour les questions historiques, sociétales et politiques	essentiel	variété et originalité des centres d'intérêt et des projets personnels développés dans les années précédentes et inscrits dans la rubrique "activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

**Signature :**

Philippe GERVAIS-LAMBONY,  
Président de l'établissement Université Paris  
Nanterre